

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Le Conseil du Marché Financier et la Banque de France renforcent leur coopération au service de l'éducation financière

Le Conseil du Marché Financier (CMF) souhaite faire part de la signature de deux conventions de coopération avec la Banque de France, représentée par sa Direction de l'éducation financière (EDUCFI), visant à renforcer les actions d'éducation financière au profit du public tunisien.

Ces deux conventions portent respectivement sur la mise à disposition, à titre gratuit, de la collection audiovisuelle « Les ABC de l'économie » ainsi que des « Cahiers financiers » du portail « Mes questions d'argent », développés par la Banque de France. Elles permettent au CMF d'adapter, de traduire et de diffuser ces supports pédagogiques en tenant compte des spécificités du contexte tunisien.

Déjà matérialisée par une adaptation de plusieurs articles de la collection des « **ABC de l'économie** » (disponibles [ici](#)), cette coopération s'inscrit dans la stratégie du CMF visant à promouvoir la culture financière, à développer les connaissances économiques des citoyens et à renforcer leur capacité à prendre des décisions financières éclairées. Elle revêt une importance particulière pour les jeunes générations, qui constituent une priorité des programmes d'éducation financière, en leur offrant des contenus pédagogiques modernes, accessibles et adaptés à chaque tranche d'âge afin de favoriser l'acquisition progressive des notions essentielles relatives au budget, à l'épargne, à l'investissement, aux marchés financiers et, plus généralement, à la gestion responsable des finances personnelles.

À travers ce partenariat, le CMF réaffirme sa volonté d'élargir l'accès à des ressources éducatives de qualité, de développer des outils innovants de sensibilisation et de renforcer la coopération internationale au service de la diffusion d'une culture financière durable en Tunisie. Le CMF procédera progressivement, après leur adaptation au contexte national, à la publication et à la diffusion de ces contenus pédagogiques à travers son site officiel, afin d'en assurer la plus large accessibilité au public.